

Professionnalisme et pratique du technolecte en milieu professionnel au Maroc: Secteur Assainissement et Eau Potable

Professionalism and practice of technolect in the workplace in Morocco: Sanitation and Drinking Water sector

AZZOUZI Imad

Doctorant

Faculté des Langues, des Lettres et des Arts

Université Ibn Tofaïl Kénitra

Laboratoire Langage et Société

Maroc

imad.azzouzi@gmail.com

Date de soumission : 11/03/2022

Date d'acceptation : 03/05/2022

Pour citer cet article :

AZZOUZI I. (2022) « Professionnalisme et pratique du technolecte en milieu professionnel au Maroc: secteur Assainissement et Eau Potable », Revue Internationale du Chercheur « Volume 3 : Numéro 2 » pp : 698 - 718

Résumé

Dans cet article, nous allons étudier la pratique du technolecte, en tant qu'un code verbal, auprès du personnel de l'entreprise ONEP à Rabat. Cette investigation portera, dans un premier temps, sur l'emploi des technolectes en situation de travail afin de dégager les habitudes, les dysfonctionnements d'usage des technolectes et d'identifier les locuteurs employant ces formes langagières. Dans un second temps, nous allons procéder à la stratification de ce public cible en trois catégories, à travers une étude de cas, en s'appuyant sur des variables socio-professionnelles. L'échantillon des parties prenantes est de 17 personnes. Ce sera également l'occasion d'appréhender quelques questions cruciales telles que la différence entre le technolecte savant et le technolecte ordinaire. Il ressort des analyses que la maîtrise du technolecte contribue à mesurer le degré de professionnalisme et faciliter l'insertion professionnel des nouvelles recrues. Il s'est avéré également que les usagers de langue spécialisée recourent soit à l'alternance codique, à l'emprunt, au calque ou au bilinguisme pour communiquer entre eux, nommer le matériel ou parler du savoir-faire puisé dans la langue française.

Mots clés : technolecte savant ; technolecte ordinaire ; stratification ; Onep ; variables socio-professionnelles ; langue spécialisée ; alternance codique ; emprunt ; calque ; bilinguisme.

Abstract

This article aims at studying the practice of the technolect as a verbal code with the staff of the ONEP company in Rabat. This investigation focuses initially on the use of technolects in a work situation in order to identify its habits, dysfunctions of use, and identifying the speakers using these language forms as well. Secondly, this study stratifies the target audience into three categories, through a case study based on socio-professional variables. The sample of stakeholders is 17 people. This gives an opportunity to understand some crucial questions such as the difference between the learned technolect and the ordinary technolect. It emerges from the analyzes that the mastery of the technolect helps to measure the degree of professionalism and facilitate the professional integration of new recruits. It also turned out that specialized language users resort either to code switching, borrowing, tracing or bilingualism to communicate with each other, name the material or talk about the know-how drawn from the French language.

Keywords : learned technolect ; study stratifies ; ordinary technolect ; Onep company ; socio-professional variables ; specialized language ; code switching ; borrowing ; tracing ; bilingualism.

Introduction

Dans l'univers des entreprises, chaque domaine professionnel dispose d'un ensemble important de technolectes qui s'emploient d'une manière disparate et selon la nécessité de nommer les choses pour créer une langue spécialisée, voire une langue qui ne peut être comprise que par les concernés dans ce secteur professionnel.

Notre étude portera sur l'usage de technolectes au sein des entreprises de l'assainissement et l'eau potable. Le choix de ce domaine n'est pas fortuit. Ce secteur d'activité parmi les secteurs qui recrutent en masse un grand nombre de manœuvre et regroupent les professionnels diplômés et ceux qui n'ont pas scolarisés ; ce qui signifie l'existence d'un brassage important entre deux ou plusieurs catégories, un terrain fertile pour notre investigation.

Le choix est tombé sur l'Onep, une grande entreprise considérée comme un pilier de la stratégie énergétique et bras armé du Royaume. Créé en 1972, l'Office National de l'Eau Potable s'investit pleinement dans de grands projets structurants pour le Maroc, le dotant d'infrastructures de production, transport et de distribution d'électricité et d'eau ainsi que d'épuration des eaux usées indispensables au développement durable du pays.

Nous avons constaté préalablement à travers la pré-enquête et l'observation directe que ce domaine contient une infinité de formes technolectes. Les technolectes sont conçus par les locuteurs comme un code nécessaire à intérioriser pour réussir leur carrière et effectuer leurs tâches sans faille.

L'étude que nous menons a pour finalité non seulement de détecter les manifestations des technolectes mais aussi de dévoiler leur fonctionnement au sein de l'entreprise. Nous avons également l'ambition de vouloir aborder la relation triangulaire entre le locuteur, le technolecte et le domaine afin de démontrer à la fois l'existence et l'importance de ces « lectes professionnels¹ » et fonctionnels dans l'univers de l'entreprise. C'est ainsi que nous tenterons de nous focaliser sur la production langagière en situation de travail.

L'accroissement des usages des technolectes, qu'a connu un nombre important d'entreprises, se manifeste au niveau du taux d'adoption des termes nouveaux, des expressions spécifiques, voire des structures grammaticales qui ne sont pas semblables à ce qu'on enseigne dans nos établissements (notamment dans nos universités) comme langue, dite naturelle. Cela nous

¹ C'est nous qui renommeons ainsi les technolectes

incite à nous interroger sur la nature de ce langage spécialisé, sur le pourquoi de son existence, et de son évolution permanente.

Pour appréhender la problématique en question, il est indispensable de répondre à certaines questions centrales intimement liées à cette réflexion : Qu'est-ce que le technolecte ? Quel est son rôle au sein de l'entreprise ? Quelles sont ses caractéristiques ? Y a-t-il une différence entre le technolecte savant et le technolecte ordinaire ? Et pourquoi recourt-on à l'usage des technolectes ? Existe-t-il un technolecte pour chaque catégorie professionnelle ? Les mots techniques employés sont-ils utilisés en français, en arabe littéraire ou en arabe dialectal ? Peut-on dire que l'intériorisation du technolecte aide à l'insertion professionnelle ? Peut-on présumer que beaucoup de problèmes professionnels émanent de la non maîtrise du technolecte ?

La méditation hypothétique, à ce propos, pourrait préalablement nous orienter vers la première piste d'investigation. Le technolecte serait différent de la terminologie, du jargon et de la langue spécialisée. Nous pensons que l'appropriation du technolecte serait un moyen efficace facilitant la tâche aux usagers en situation de travail. Enfin, nous nous basons sur l'hypothèse que chaque catégorie professionnelle dispose d'un ensemble de mots techniques utilisés de façon disparate des autres catégories.

Dans ce travail que nous proposons, nous allons nous servir des principales disciplines qui ont inspiré notre étude à savoir la sociolinguistique et la pragmatique.

1. Cadre méthodologique

Nous allons d'abord opter pour l'observation directe. Cette méthode ne sera employée que pendant la pré-enquête. Ensuite, nous procéderons aux enregistrements vocaux des entretiens à travers l'entretien directif. En définitive, nous allons passer au questionnaire, et au croisement des données qualitatives et quantitatives.

1.1. L'entretien

L'usage alternatif du questionnaire et de l'entretien directif permettra de collecter le maximum d'informations et de concilier méthode quantitative et qualitative. L'interview semi-directive peut être définie comme suit :

« Il s'agit du questionnaire que ce questionnaire soit fermé ou ouvert. Le principe qui préside à sa conception est celui de la standardisation ; dans le souci et l'objectif de pouvoir comparer scientifiquement les différentes réponses, on adresse aux interviewés exactement les mêmes

questions. Sont notamment préétablis leur forme linguistique et leur ordre : l'intervieweur lit une question puis passe à la suivante lorsque son interlocuteur a fini de répondre. » (Calvet, 1999)

Pour plus d'efficacité, l'entretien sera rédigé sous forme d'une grille. Une colonne sera réservée aux technoclectes les plus fréquents en milieu professionnel et une autre est dédiée aux questions sur les langues employées *in situ*.

1.2. Le questionnaire

Le questionnaire s'inscrit dans une logique d'étude à vocation descriptive, explicative, il nous permettra de vérifier la validité de certaines hypothèses ainsi d'apporter des réponses à quelques questions de recherche relatives à l'échantillonnage ciblé par notre enquête.

L'échantillon représentatif sélectionné pour notre enquête est de 17 personnes par catégorie. Nous avons divisé ces catégories en trois (A ; B ; C), en fonction des critères socio-professionnels.

2. Terminologie et cadre conceptuel

A l'instar de toutes les dénominations attribuées à un phénomène linguistique ou sociolinguistique, qui diffèrent selon le point de vue de chaque courant, tendance ou discipline, le technoclecte n'est ainsi qu'un choix émanant du besoin de désigner un ensemble de faits sociolinguistiques.

Leila Messaoudi avance à ce propos dans son ouvrage *Études sociolinguistique* :

« Rappelons que le technoclecte n'est pas synonyme de terminologie ou de jargon. Il les contient et ne peut être réduit au seul niveau lexical. Il englobe aussi des usages discursifs, caractéristique des textes spécialisés.

Le technoclecte est conçu comme un ensemble d'usages lexicaux et discursifs, propres à une sphère de l'activité humaine. Ainsi, les productions écrites et orales, englobant la terminologie savante, les textes de haute scientificité mais aussi le vocabulaire banalisé et la terminologie populaire viendront se ranger dans le technoclecte. Il ne s'agit pas d'une langue à part, opposée de la langue ordinaire comme le supposerait l'emploi critiqué de « langue de spécialité ». Fabienne Cusin-Berche soulignait à ce sujet : « il n'existe pas une langue technique opposable à une langue standard, mais des usages discursifs et lexicaux propres à chaque domaine d'activité » (Messaoudi, 1994, p. 42).

Selon L. Messaoudi, le technoclecte est un domaine étendu qui ne se limite pas au niveau des termes, mais il les dépasse en incluant la structure phraséologique et les usages discursifs. Le technoclecte n'obéit pas à la distinction saussurienne classique entre « langue et parole »

puisqu'il figure à la fois à l'écrit et à l'oral. Il ne peut pas également se séparer totalement de la langue générale parce qu'il n'existe pas un langage technique opposable à un langage général. Cependant, il existe plusieurs facteurs responsables de la naissance de ce type langagier. Le savoir et la technique, le domaine de spécialité et les actions se réunissent pour alimenter une base technolectale variable.

Dans une publication collective, Dardo de Vecchi a passé en revues les termes voisins du technolecte en essayant de trouver la différence entre l'ensemble de désignations :

« Pour nous, la langue spécialisée est un sociolecte, dans la mesure où c'est un groupe déterminé de locuteurs qui s'en sert de manière pertinente légitime. Elle est aussi une langue qui s'est spécialisée pour dire les besoins de connaissance d'un groupe donné : elle rend compte. A ce titre, elle sera un « technolecte », si elle dit une technique, elle sera un « ergolecte ou langage opératif » si elle dit les besoins communicationnels, notamment en situation de dialogue, elle sera un « parler d'entreprise » si elle dit ce dont une entreprise a besoin. Les différentes dénominations ne s'opposent pas, mais observent différents aspects de la réalité sociolectale, notamment en fonction des besoins de l'observateur, voire du locuteur. Cependant, il est désormais nécessaire de situer ces « lieux » de productions de ces sociolectes. C'est donc le lieu de faire apparaître la diversification de la notion de domaine ». (De Vecchi, 2002)

Le sociolecte est présenté dans ce point de vue comme un hyperonyme de toutes autres désignations. Il s'agit d'une hiérarchie selon laquelle l'extension du premier « dénominateur » (sociolecte), plus général, englobe l'extension du second (technolecte ou autre), plus spécifique. C'est ainsi que le sociolecte se présente comme une matière première avec laquelle nous pouvons former des « lectes » qui diffèrent d'un domaine à un autre. Autrement dit, le sociolecte est l'ancêtre de tous les « dénominateurs » à savoir le technolecte, la langue spécialisée etc. Ces dénominations ont une relation généalogique plutôt qu'une relation d'opposition.

Les acceptions, même si elles ont des directions disparates, convergent toutes vers un seul et même sens. L'angle de vue de chacune de ces approches est la principale raison de ces différentes dénominations. Cependant le noyau demeure unique et unifié. A la lumière de ce qui précède, si le technolecte est conçu par Leila Messaoudi comme un ensemble langagier spécialisé englobant la terminologie et le jargon, De Vecchi le considère, comme équivalent de la langue spécialisée, telle une version éminente du sociolecte. Par conséquent, ces types langagiers ne sont que le résultat du savoir-dire. Or, les avis cités concordant sur l'inexistence

de la dichotomie langage ordinaire et langage professionnel. Car, ce dernier n'est qu'un sous type du premier.

3. Dépouillement du questionnaire et analyse des données

Le questionnaire, que nous avons réalisé, se divise en deux parties. La première partie comporte les variables indépendantes, à savoir les questions portant sur l'âge, la profession et le niveau d'étude. La deuxième partie contient les variables dépendantes. Cette dernière se subdivise en trois types de questions :

- Les questions sur l'usage et les habitudes :

Ce type de questions permet d'identifier les pratiques et le public sondé (réparti en catégories A, B et C) du technolecte ainsi que leurs fréquences d'emploi *in situ*.

- Les questions sur le fonctionnement ou le dysfonctionnement :

Le technolecte a une fonction bien précise dans l'entreprise, or il existe un large public qui travaille dans le même domaine et qui trouve des difficultés à saisir le sens de quelques technolectes. Ces difficultés proviennent de plusieurs facteurs internes et externes au système linguistique.

- Les questions sur les groupes socioprofessionnels sondés :

Le public sondé est hétérogène. De telles questions liées aux sujets parlants permettent de traiter la question de la stratification sociale. Ce genre de questions est inhérent au domaine socio-économique de façon générale, et à l'entreprise de façon particulière.

Le croisement de ces variables nous aidera, au fur et à mesure de notre analyse, à répondre à toutes les questions précédentes. Avant l'avènement de la sociolinguistique labovienne, les facteurs linguistiques et les facteurs extralinguistiques ont été considérés comme deux univers contradictoires. Ils ont souvent été traités séparément. Alors que la sociolinguistique les considère comme complémentaires.

3.1 Les questions sur l'usage et les habitudes du technolecte :

- 1) Est-ce-que vous employez des mots techniques dans votre domaine d'activité ?
- 2) Quels sont les mots que vous utilisez fréquemment ?
- 3) A quelle fréquence utilisez-vous ces termes techniques ?
- 4) Dans quelle langue utilisez-vous les mots techniques ?

La question (1) est d'ordre général. Elle a pour but de préparer l'informateur et elle n'a pas d'influence spécifique par rapport aux résultats escomptés. Elle permet néanmoins d'aborder le thème du questionnaire en mettant l'informateur sur les rails. La question (2) sollicite les capacités mémorielles du locuteur en le poussant à se rappeler des termes qu'il utilise constamment. Il s'agit ici d'une question ouverte permettant à l'enquêteur d'enrichir la recherche. La question (3) vise à confirmer la précédente question (2) en essayant de mettre en relief la fréquence d'emploi du technolecte, et en faisant appel à la conscience du locuteur vis-à-vis de leurs emplois. La question (4) sert à vérifier si les sujets sont conscients de la langue qu'ils utilisent pour prononcer des technolectes bien précis. La pratique quotidienne de ces technolectes peut donner l'impression aux locuteurs concernés qu'ils sont une partie intégrante de la langue générale comme par exemple les termes français arabisés.

La réponse à ces questions diffère d'un locuteur à l'autre selon les variables dépendantes. Rappelons que ce questionnaire est administré auprès des locuteurs masculins, âgés entre 20 ans et 60, et avec des niveaux et fonctions disparates :

- Quels sont les mots que vous utilisez fréquemment ?

Cette question a pu nous fournir un corpus important de technolectes les plus fréquents dans ces milieux professionnels. Or, nous constatons que ce corpus est hétérogène. Cette hétérogénéité est due à plusieurs paramètres selon le contexte, la situation, la fonction des sujets parlants. Nous avons classé ces technolectes répertoriés selon leur nature, leur contexte et leur fonction :

Tableau N°1 : Les technoclectes employés en situation de travail :

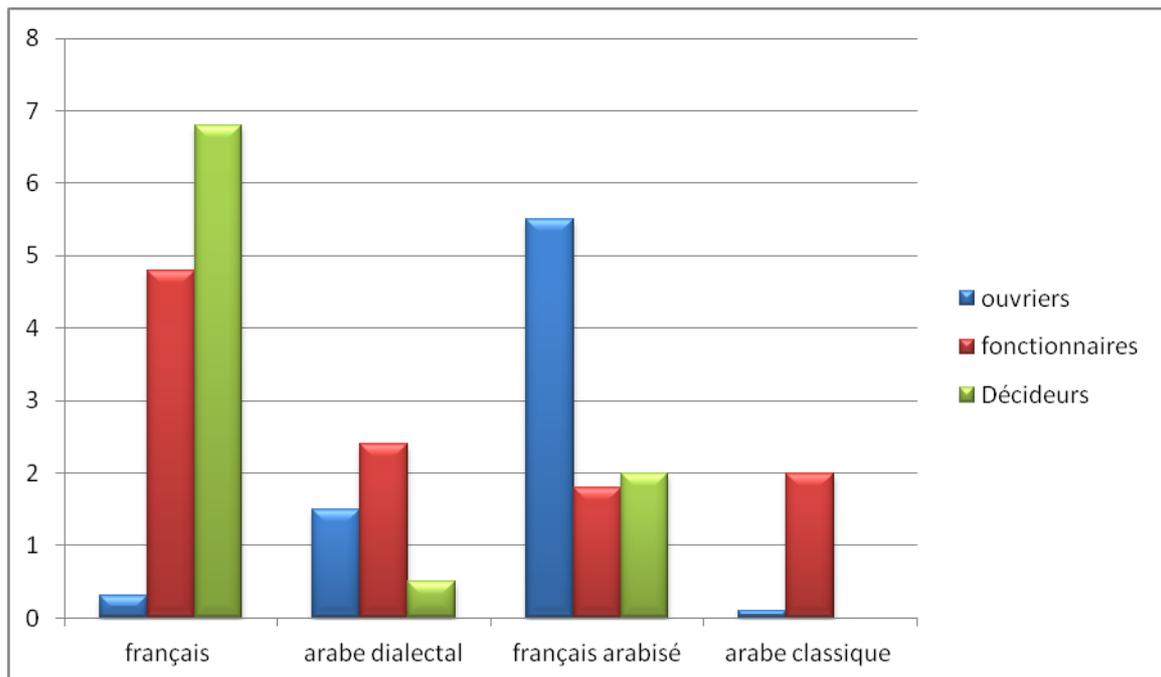
Technoclectes usés lors des travaux sur chantier		Technoclectes employés au sein de l'entreprise ONEP ou ses annexes	
Emprunts et termes employés	Equivalent en français	Termes employés en français	
Jcb	Tracteur	Fourniture	Marché libre
[biRan]	burin	Pose	Assainissement
[nibluz]	niveleuse	béton armé	autonome
[kamjo citiRna]	camion citerne	Bordereau	Bâche
[RugaRat]	regards	Devis	Bassin de
[bətɔnija]	bétonnière	ballon anti-bélier	stockage
[growa]	grue	picotage	Boite de
[kɔ̃paktuR]	compacteur	polyéthylène	branchement
[vana]	vanne	robinetteries	Chassée réservoir
[tijo]	tuyau	Gabarit des brides	Collecteur
[bɔ̃ba]	pompe	planning	Débit de fuite
Château	bassin	joints	Exutoire
[tibat]	tubes		Fines
OH	tube		Gravitaire
[bitun]	béton		Pompage
[kɔ̃kasuR]	concasseur		Séparateur à
[traks]	marque de tracteur		hydrocarbure

Source : Notre corpus émanant de la collecte de données sur terrain.

Le tableau montre qu'il s'agit, en fait, de deux pratiques différentes du technoclecte. Une pratique plurilingue utilisant plusieurs systèmes, et l'autre unilingue se contentant de l'emploi d'une seule langue. Le changement d'espace entraîne le changement des pratiques. Le chantier n'est pas l'entreprise ou l'administration. Dans le premier lieu, les locuteurs ont un

niveau d'étude modeste. C'est pour cette raison qu'ils recourent à langue maternelle (l'arabe dialectal) pour employer les mots de la langue étrangère (français voire l'anglais). Dans le second contexte, les locuteurs de la catégorie A ont niveau d'étude plus motivant pour prononcer les termes dans leur langue originaire. Ils ont souvent bac+2 ou plus. La question qui suit montre la fréquence d'emploi de codes plurilingues :

Figure N°1 : Dans quelle langue utilisez-vous les mots techniques ?



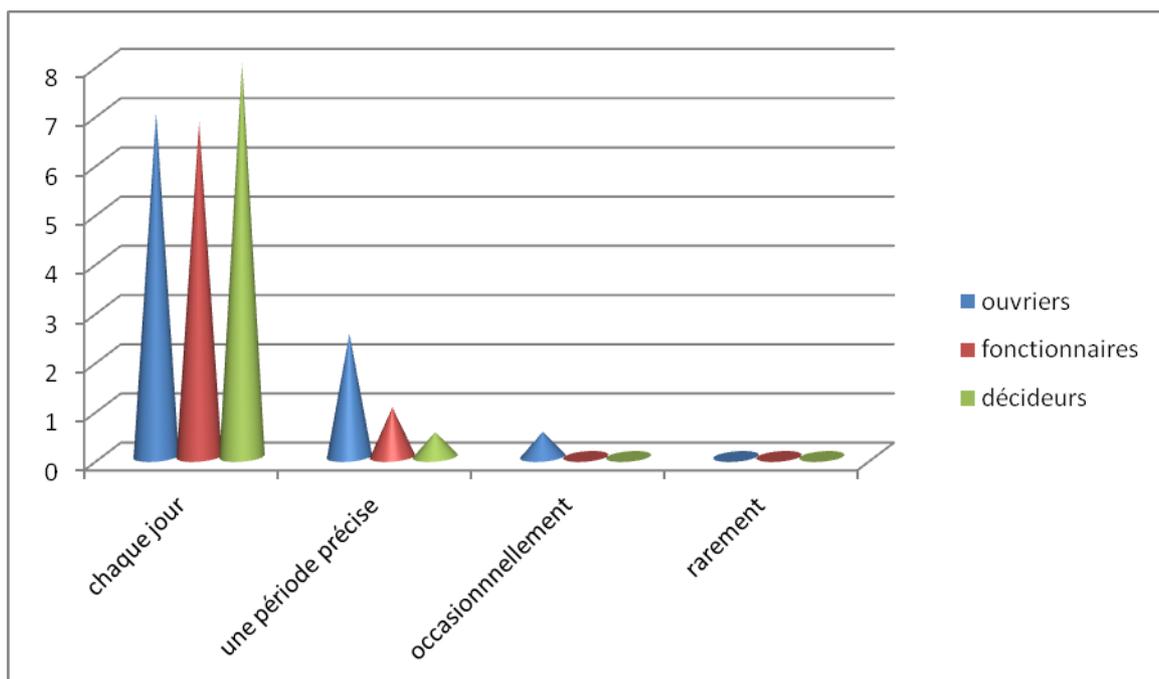
Source : Imad AZZOUZI, 2014 « Technolecte de l'entreprise : cas du secteur assainissement et eau potable », Mémoire de master en sociolinguistique, sous la direction de Leila MESSAOUDI, Université Ibn Tofaïl, p 82- 99.

D'après le graphique, les ouvriers ont tendance à utiliser le français arabisé plus que les autres systèmes langagiers, ainsi qu'ils recourent à l'arabe comme langue seconde après le français arabisé. Tandis que les décideurs (responsables, ingénieurs, directeurs etc.) emploient la langue française comme une langue source des technolectes. Quant aux fonctionnaires (secrétaires, aide comptable etc.), constituent une catégorie intermédiaire. Celle-ci est plus proche de la classe des décideurs que de la classe des ouvriers. Elle emploie des technolectes courants en français et en arabe classique, mais rarement deux codes alternés. Le mixage des langues, dans ces situations, est moins perçu comme une pratique stigmatisée et dévalorisée, or la langue administrative impose aux fonctionnaires de respecter les langues administratives. Néanmoins, cette catégorie utilise parfois des structures technolectales

françaises à base grammaticale issue de l'arabe dialectal marocain. Nous reviendrons à ce point par la suite.

En ce qui concerne la fréquence d'emploi du technolecte en globale, on constate un croisement remarquable dans toutes les catégories. Cela s'est avéré d'après les réponses à la question suivante :

Figure N°2 : A quelle fréquence utilisez-vous ces termes techniques ?



Source : Idem

Les locuteurs sondés de catégorie A, B, et C partagent quasiment le même point de vue concernant l'usage constant du technolecte. Même la minorité des ouvriers ayant déclaré qu'ils emploient les technolectes dans des périodes précises, ne veulent pas dire littéralement qu'il y a des moments particuliers où ils utilisent les technolectes, mais ces ruptures sont dues à l'arrêt momentané du travail. Cet arrêt n'indique que la fin des travaux dans un endroit quelconque, et l'attente du commencement d'un autre projet. Personne ne peut ignorer l'omniprésence du technolecte dans les domaines professionnels. Or, les avis peuvent diverger pour la pratique de ces formes linguistiques et professionnelles.

3.2. Questions sur le fonctionnement et le dysfonctionnement du technolecte

- 5) A quoi sert un mot technique (technolecte) ?
- 6) Qu'est ce qui est le plus difficile dans la langue spécialisée ?

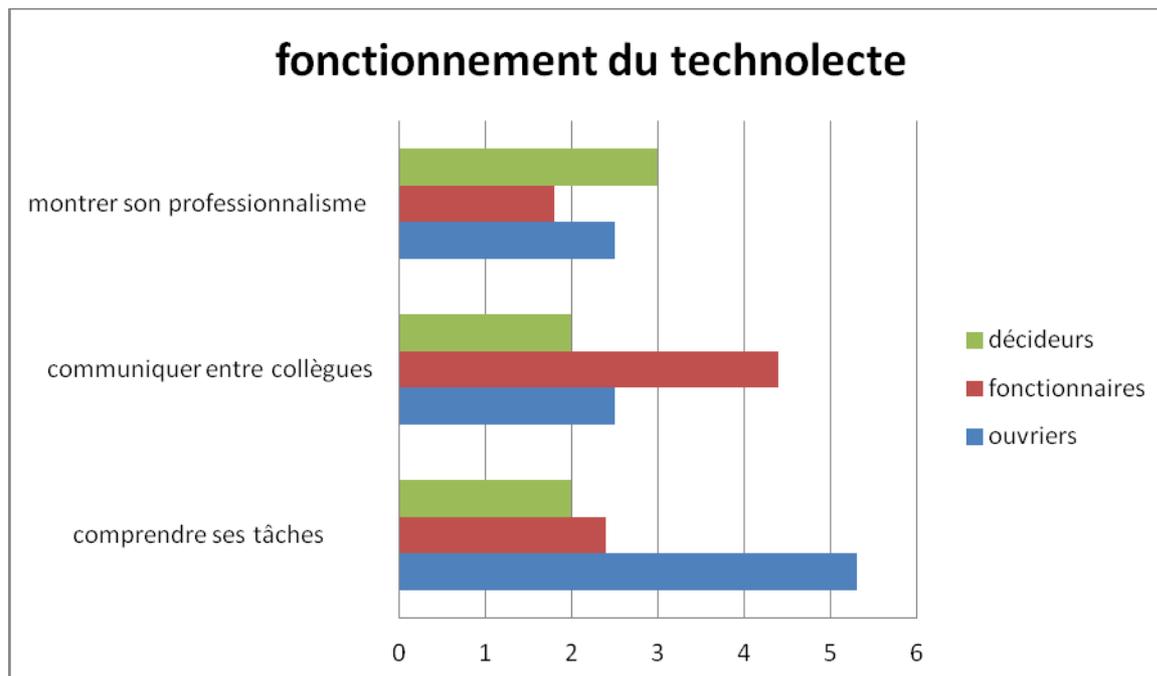


7) Quelle est la nature des mots techniques que vous utilisez fréquemment ?

Ces questions permettent d'identifier le fonctionnement et/ou le dysfonctionnement du technolecte. Elles complètent ainsi les questions précédentes sur les habitudes et la pratique du technolecte. Le fait de répondre à ces questions montre la prise de position des informateurs par rapport au technolecte. Dire que le technolecte a une fonction noyau et un fonctionnement central et qu'il ne présente pas des difficultés à l'assimiler, serait une erreur inadmissible pour la crédibilité de ce travail. Les réponses à ces questions ont confirmé cette réalité. Les différentes formes que prend le technolecte peuvent être la raison principale de ces difficultés d'assimilation.

La question (5) est plus directe que celles qui la précèdent. Elle a pour objectif de connaître le rôle et la fonction du technolecte en situation du travail, dans la communication interprofessionnelle et par rapport aux tâches effectuées. Les réponses, qui en découlent, seront considérées comme des préjugés vis-à-vis d'un certain nombre d'arguments pouvant conduire l'enquête vers un autre pôle. C'est pour cette raison que nous avons opté pour une question à choix multiples afin d'orienter l'enquête vers les pistes les plus objectives possibles. Si on avait laissé la question ouverte, on aurait pu trouver ce genre de réponse : un terme technique ne sert à rien. C'est une réponse, donc, d'évaluation. La question (6) comporte une présupposition implicite ayant comme contenu propositionnel : « le technolecte présente une difficulté de compréhension. Cette question comporte également un contenu explicite portant sur la nature cette difficulté. La question (7) est d'ordre structural. La nature des formes technolectailes employées nous aidera à mieux comprendre cette partie.

Figure N°3 : A quoi sert un mot technique (technolecte) ? Autre...

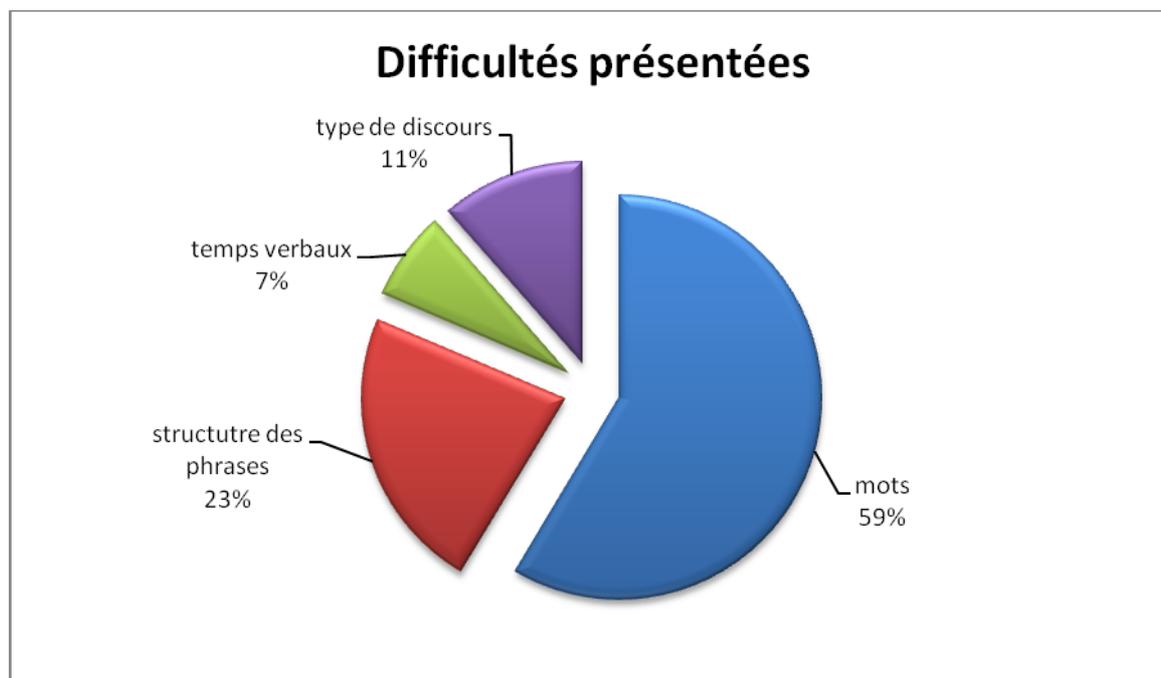


Source : Idem

Ce diagramme met en exergue trois choix différents. La première catégorie a choisi la première fonction, c'est-à-dire que le technolecte sert à mettre en relief son professionnalisme. Pour cette catégorie (celle des décideurs), plus on maîtrise les technolectes, plus on devient professionnel. Un professionnel doit perfectionner son savoir-dire. Un ingénieur, par exemple, avant de commencer un projet, doit faire en même temps une démonstration de son savoir, son savoir-dire et son savoir-faire. Les trois qualités vont ensemble. L'absence de l'une de ces dernières peut mettre sa carrière en péril.

Quant aux fonctionnaires, une part importante de cette couche s'est orientée vers la deuxième réponse. En d'autres termes, le technolecte est limité, dans ce stade, dans un cadre exclusivement communicationnel. On recourt à l'usage du technolecte pour émettre des messages. Ce sont les fonctionnaires travaillant dans l'administration qui ont opté pour ce genre de réponse. Ce qui est tout à fait normal du fait que dans l'administration on insiste beaucoup sur la performance communicative.

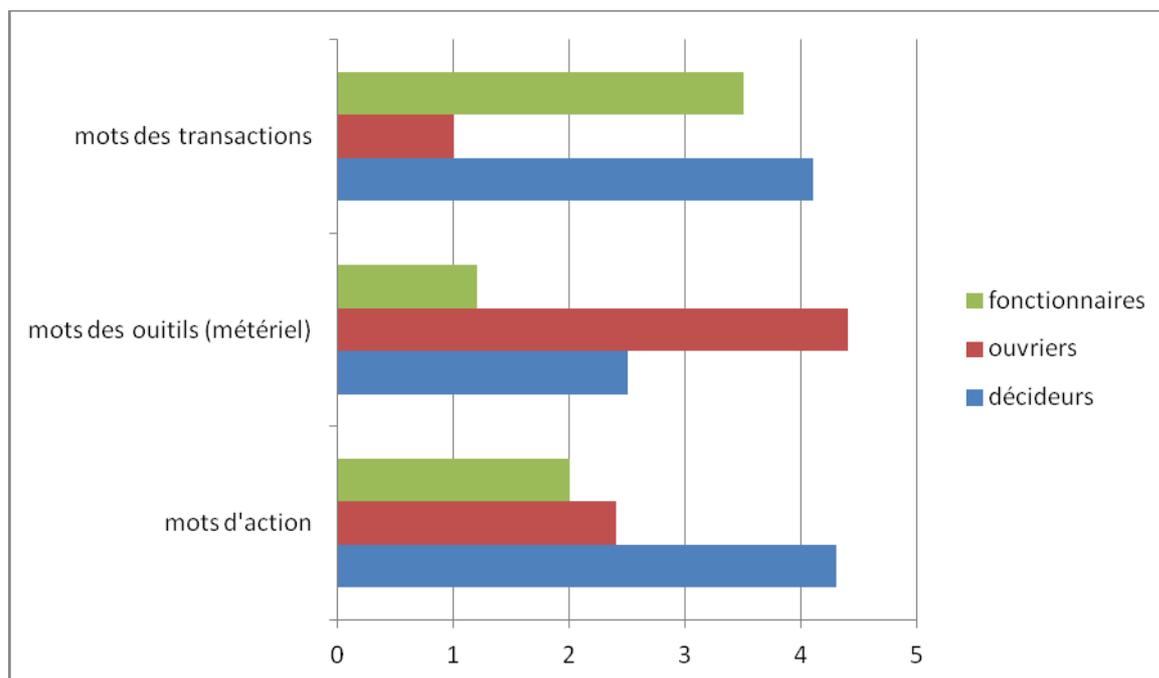
La dernière catégorie des ouvriers se met dans l'idée qui explique que la fonction essentielle du technolecte est de comprendre les tâches envisagées et le matériel utilisé. Un ouvrier doit se contenter de l'essentiel uniquement : maîtriser les noms des outils, comprendre son supérieur, réaliser les tâches exigées.

Figure N°4 : Qu'est ce qui est le plus difficile dans la langue spécialisée ?

Source : Idem

Nous remarquons à travers ces données que les mots qui posent problème : environ 59% des réponses tranchant qu'il s'agit de tout un vocabulaire à intérioriser pour saisir un texte, une tâche ou un mot simple du matériel employé. Or, la tranche dite des fonctionnaires a signalé qu'il s'agit également des difficultés rencontrées lors du traitement des textes où certaines structures phrastiques prêtent le flanc à l'ambiguïté. Dans ce cas, soit on consulte son supérieur, soit on envoie un message aux services concernés pour comprendre les propos technoclectales. Environ 23 % des réponses rencontrent ce genre de problème pour assimiler non pas le mot mais la structure phrastique dans sa totalité. Les 11 % signalant le type de discours comme une difficulté sont des ouvriers. Cette catégorie prétend qu'ils ne comprennent pas parfois les recommandations des supérieurs en raison de la nature discursive du technoclecte envisagé. Le passage du discours des métiers traditionnels au discours d'ingénierie professionnelle peut constituer un véritable obstacle entre les ouvriers et les ouvrages qui leur sont administrés. Dans ce cas, il faut penser à une transition entre les deux types de discours. Le dernier pourcentage estimé de 7% reste un indicateur faible d'une minorité qui trouve des difficultés à tous les niveaux du technoclecte.

Figure N°5 : Quelle est la nature des mots techniques que vous utilisez fréquemment ?



Source : Idem

Cette question complète sa précédente. L'emploi des mots diffère d'un clan à l'autre selon le besoin quotidien et les conditions de travail. D'après ce diagramme, les mots-actions sont réservés aux décideurs : chefs de projets, responsables de vente, directeurs régionaux... Cette catégorie réagit selon les exigences du travail envisagé. Cependant les mots des outils, de matériel sont souvent exploités par les ouvriers, étant donné qu'il s'agit de leur préoccupation perpétuelle. Finalement, les mots de transactions peuvent figurer à la fois dans le domaine d'activité des fonctionnaires et des décideurs également. La simple différence indiquée au diagramme n'est que le résultat de la position de ceux qui assument la responsabilité des transactions, à savoir la réfutation ou l'admission d'une offre ou d'une demande.

Cette diversité des formes technolectales employées explique les difficultés signalées dans la précédente question. L'infinité des mots usés, les difficultés rencontrées et la dissimilitude des sujets parlants montrent que le technolecte a un statut spécial dans l'univers de l'entreprise. Par rapport à quelques sujets, le technolecte constitue un vrai défi dans leur carrière professionnelle.

3.3. Les questions sur les groupes socioprofessionnels sondés

Il est important de signaler, par ailleurs, la présence des locuteurs de nature hétérogène. Chaque tranche constitue son propre clan. Nous avons déjà remarqué dans les graphes

précédents que les locuteurs du même clan partagent le même point de vue sur la pratique du technolecte. Dans cette perspective, nous avons posé des questions basées sur le postulat de l'existence des classes sociales différentes ainsi que des pratiques en divergence.

8) Y'a-t-il des mots techniques appropriés à chaque classe sociale ?

9) L'usage des mots techniques est-il conçu comme une marque d'expérience ?

Ces deux dernières questions ont pour but de mettre en relation la hiérarchie sociale et l'expérience socioprofessionnelle. Les réponses escamotées affirment que la pratique du technolecte obéit aux considérations économiques, professionnelles, culturelles et sociales. Plus de 97 % de la population sondée ont répondu par « oui » à la question (8). Dans cette perspective, nous avons proposé aux informateurs de classer ces technolectes selon trois niveaux : haut, moyen, bas. Ces niveaux seront abordés en détail dans ce qui suit.

Quant à la dernière question (9), les résultats indiquent que 99 % ont répondu par un « oui » à cette question également. Nous pouvons mettre en corrélation ces deux variables qui sont la classe sociale et l'expérience professionnelle. Cette dernière peut permettre par exemple à un simple ouvrier de changer de statut social et devenir ainsi un chef des ouvriers. Cette expérience est inhérente à la maîtrise de l'usage du technolecte. On peut aller même jusqu'à dire que « l'expérience professionnelle » est au même pied d'égalité que « savoir utiliser ses technolectes ». Cela n'est évident que lors d'un test d'entretien d'embauche où l'on examine sa compétence de savoir-faire mais aussi de celle du savoir-dire (technolecte).

A titre d'exemple, un ouvrier qui voudrait travailler dans un chantier et qui sait bien réaliser les tâches demandées, mais qui ignore complètement comment on dénomme les outils utilisés. Cet ouvrier va sûrement avoir des ennuis au niveau du travail d'équipe mais aussi dans son travail individuel. Pour lui, un « marteau » ne diffère pas trop du « marteau piqueur ». C'est dans cette optique que nous insistions précédemment sur le savoir-dire qui est exigé dans la communication interprofessionnelle. Dans le savoir-dire, on doit porter plus l'attention à ce qu'on dit, mais également à la façon dont on le dit. Pour un seul et même mot, on peut avoir, au moins, deux réalisations phonétiques diverses émanant de deux locuteurs différents.

La grande diversité de travaux exercés et d'opérations effectuées en ce domaine, exige un haut degré de professionnalisme. Selon les ouvriers, pour qualifier quelqu'un de professionnel ou non, on recourt à l'emploi de deux termes suivants : [lasjen] et [buzadi]. Le terme [lasjen] en arabe dialectal marocain est un emprunt du mot français « ancien ». L'association entre l'ancienneté et le degré de professionnalisme n'est pas fortuite : plus on

passé de temps dans une entreprise, plus on apprend des choses nouvelles. Donc, l'ancienneté est l'une des conditions pour bien maîtriser son métier.

En droit du travail, le terme "ancienneté" désigne la période d'emploi qui s'est écoulée depuis la date à laquelle un salarié a été recruté et qu'il a pris effectivement ses premières fonctions dans une entreprise et ce, y compris la période d'apprentissage. Elle génère certains avantages tels que, par exemple, primes, avancement, congés, notamment la durée du congé parental. Elle entre en compte pour le calcul de l'indemnité légale de licenciement.

Par ailleurs, le mot [bužadi], selon la définition des ouvriers, date depuis le temps du protectorat français au Maroc pour désigner une personne ignorante, sans expérience. Le sens récent de ce terme en milieu professionnel est attribué à un ouvrier nouveau dans son poste ; ça veut implicitement dire qu'il ne faut pas trop compter sur lui pour faire un bon travail. Autrement dit, il est en période d'apprentissage. Loin de ces définitions hypothétiques, le mot « Boujadi » est l'équivalent en français du terme « poujadiste » qui vient du poujadisme.

Le poujadisme, du nom de Pierre Poujade, est un mouvement politique et syndical français politique apparu en 1953 dans le Lot et qui a disparu en 1958. Ce mouvement revendiquait la défense des commerçants et des artisans, qu'il considérait comme mis en danger par le développement des grandes surfaces dans la France de l'après-guerre, et condamnait l'inefficacité du parlementarisme tel que pratiqué sous la Quatrième République. Les termes de poujadisme ou de mouvement Poujade désignent les activités de l'Union de défense des commerçants et artisans, le syndicat dirigé par Pierre Poujade, et de l'Union et la fraternité française, bannière utilisée par Poujade et ses partisans pour participer aux élections. Par extension, le terme poujadiste est devenu un terme péjoratif désignant une personne conservatrice et corporatiste qui refuse l'évolution socio-économique.

Pour conclure, l'enquête via le questionnaire a permis de montrer qu'il s'agit d'un emploi exhaustif du technocrate par trois catégories : « les décideurs », « les fonctionnaires » et « les ouvriers ». Ces trois classes ont un point commun qui est celui de l'usage récurrent du technocrate, cependant, ils restent en divergence concernant la pratique du technocrate.

Par ailleurs, chaque classe recourt à des différents codes pour établir la communication interprofessionnelle. La classe des « décideurs » opte pour le français et la classe des « ouvriers » recourt à l'alternance entre l'arabe dialectal et le français. Et finalement, la dernière classe nommée « fonctionnaires » s'empare du français et de l'arabe classique comme des langues administratives.

D'une part, le technolecte peut assurer une fonction fonctionnelle dans les milieux professionnels, il peut constituer un véritable obstacle pour ceux qui trouvent des difficultés à l'intérioriser. Dans cette optique, les avis divergent concernant les formes technolectes qui posent problème.

D'autre part, les avis en divergences ont confirmé notre hypothèse qui dit avoir affaire à des classes disparates formant des clans à travers leur pratique technolecte, leur appartenance sociale et leur expérience professionnelle. Ces critères ont tracé les contours entre les usages et les sujets parlants en délimitant les frontières de chaque catégorie sociale. Nous allons revenir, dans le second point suivant à cette question de stratification qui nous semble la question noyau de ce travail modeste. La stratification est parmi les points cruciaux de la théorie sociolinguistique labovienne traités dans son ouvrage pivot *The social stratification of English in New York City (Labov, 1966)*. A cette occasion, on peut se poser la question suivante : Est-ce que la stratification oriente la pratique du technolecte ? Dans cette perspective, peut-on dire que la pratique d'une forme technolecte est imposée à chaque couche sociale ? Ces questions trouveront leurs réponses lors de la décortication des variétés de la pratique du technolecte par rapport à chaque clan social dans ce qui suit.

Conclusion et discussion des résultats

Le technolecte oral peut comporter le technolecte savant et le technolecte ordinaire. Dans le premier cas, on fait allusion à l'écrit oralisé, c'est-à-dire le respect total de la norme graphique transposée à l'oral. Dans cette optique le technolecte oral et le technolecte écrit entretiennent des rapports de similitude.

A l'oral, les procédés linguistiques ne sont pas suffisants pour faire une analyse efficace des technolectes prononcés, puisque l'accent n'est pas mis sur la langue de façon exclusive, mais surtout sur le locuteur. Ce locuteur a sûrement une appartenance sociale, un niveau d'étude etc. d'où la nécessité de l'intervention d'une discipline plus large. Une étude sociolinguistique est recommandée. Si on peut appréhender le technolecte écrit à partir de « la linguistique du bureau », le technolecte oral ne se prête pas à se révéler qu'à partir des enquêtes sur terrain, « la linguistique du terrain ou la sociolinguistique ».

Le questionnaire que nous avons réalisé et les enregistrements ont confirmé que le technolecte oral dépend du locuteur, de la situation, et du lieu où se déroule l'action : l'administration

n'est pas le chantier et même à l'intérieur de l'administration il y a un écart lié aux échelles d'utilisateurs du technolècte.

La question d'hierarchisation est posée comme un indice prépondérant pour mettre en relief les groupes sociaux utilisant le technolècte à des degrés disparates. Seule, la classe dite supérieure, ou des « responsables », garde les mêmes caractéristiques du technolècte de l'écrit à l'oral. Tandis que la classe moyenne et la classe inférieure recourent à un autre emploi atypique du technolècte oral.

Puisqu'on est dans la sphère de la variation libre, il est à signaler que l'aspect phonétique est l'aspect noyau du code oral. C'est à travers ce dernier qu'on a pu relever les caractéristiques du chaque groupe s'appropriant de langue et du technolècte à son compte.

Les résultats obtenus dans ce travail montrent que la première catégorie des « responsables ou chefs d'entreprise » opte pour l'écrit oralisé, le bilinguisme et donne la primauté au français. Cependant que l'arabe, y compris l'usage des technolèctes arabes, demeure réservée aux quelques conférences dans contextes arabophones. Cette catégorie adopte un discours contrôlé et surveillé en raison de son statut social et son niveau de scolarité plus élevés.

La deuxième catégorie dite « des fonctionnaires » adopte un discours médian en vue de sa position intermédiaire entre la classe supérieure et la classe ouvrière. Cette catégorie a tendance à alterner plusieurs codes. L'alternance n'est pas limitée au niveau codique mais elle s'effectue au niveau technolèctale. On recourt à plusieurs codes et à des technolèctes de plusieurs domaines différents. L'analyse menée a montré que l'alternance dépasse la simple juxtaposition des codes vers le mixage d'éléments de codes différents.

La troisième et dernière catégorie, dite « des ouvriers » manifeste une paresse au niveau de l'adoption des technolèctes « emprunts », à travers le recours à des emprunts en français voire en anglais. Les technolèctes sont soit noms de machines, d'outils, de matériaux et d'engins. Le discours technolèctale adopté par cette catégorie peut être qualifié de relâché appartenant au technolècte ordinaire.

En somme, le technolècte serait un critère pour dévoiler certains comportements langagiers et il peut même être un indicateur, un thermomètre pour mesurer le degré de développement d'un pays quelconque à travers la contribution des usagers.

Perspective et limites de l'étude

Le présent travail sur le technolecte peut être également investi notamment dans le secteur d'enseignement dans le cadre du Français sur Objectif Spécifique. La réalisation d'un dispositif didactique pour la formation continue du personnel serait un pivot crucial pour l'avancée de la compétence et la performance professionnelles. Ce dispositif doit contenir des stratégies pédagogiques basées sur la langue spécialisée du domaine de l'assainissement et eau potable et sur la didactique du F.O.S. D'où la nécessité d'une approche sociolinguistique afin de mieux cerner la question comme le souligne Pierre Lerat :

« Les fondements théoriques d'une approche linguistique des langues spécialisées ne peuvent être puisés que dans la linguistique générale. Le problème majeur qui se pose, dans ces conditions, est celui de la compatibilité des démarches : comment rendre compte ensemble de ce qui est linéaire et de ce qui est hiérarchie, de ce qui est symbolisme scientifique et de ce qui est morphologie des langues, du sens « naturel » et du sens « conventionnel » ? ». (Lerat, 1994)

D'après notre étude, la catégorie A celle des responsables n'a pas vraiment besoin de formation puisqu'on parle des profils avec une formation académique. Cependant, les catégories B celle des techniciens et C celle des ouvriers, ont besoin d'une formation pour maîtriser le technolecte de leur spécialité afin qu'ils puissent parler quasiment le même langage que la classe A. Normaliser les codes à travers l'enseignement du technolecte est un premier pas vers l'amélioration de la qualité et le développement la productivité de la main d'œuvre marocaine.

Les résultats exposés dans cette étude présentent des limites qui résultent de la difficulté de l'accès aux informations et à la collecte des données. L'entreprise d'accueil, Direction Générale, Station de Traitement Onep de Rabat, ne permet pas beaucoup de mobilité sur son site aux non-employés. Il n'est donc pas commande de proposer plus de questionnaires ou prévoir des entretiens de longue durée avec les responsables. Quant à la partie de l'étude relative aux questionnaires, nous pensons que le nombre de questionnaires réalisés n'est pas suffisant pour faire une analyse plus approfondie : seulement 51 pour le public sondé, à raison de 17 questionnaires par catégories.



BIBLIOGRAPHIE

AZZOUZI Imad, 2014 « Technolecte de l'entreprise : cas du secteur assainissement et eau potable », Mémoire de master en sociolinguistique, sous la direction de Leila MESSAOUDI, Université Ibn Tofaïl, p 82-99.

CALVET Louis-Jean, 1999, Pour une écologie des langues du monde. Paris, Plon.

DE VECCHI Dardo-Mario, 2002, Vous avez dit jargon..., Editions Eyrolles.

LABOV William, 1966, la stratification de l'anglais dans la ville de New York, Cambridge University Press.

LERAT Pierre, 1994, Les langues spécialisées, Paris, PUF

MESSAOUDI Leila, 2010, « Langue spécialisée et technolecte : quelles relations ? », dans Meta, Volume 55, numéro 1, mars 2010, pp. 127-135.

MESSAOUDI Leila, 2002, « L'aménagement linguistique au Maroc », dans bulletin Economique et social au Maroc, Rabat, Editions OKAD.

MESSAOUDI Leila, 2002, « Le technolecte et les ressources linguistiques », dans revue Langage et société, Paris.

MESSAOUDI Leila, 2003, Etudes sociolinguistiques, Rabat, Editions OKAD.